

Compte rendu de la Commission GOUVERNANCE (nuit-debout Nancy)

première séance, le 9 avril

Point de réflexion à approfondir

- Nous considérons comme problématique le fait que les élus soient animés par le carriérisme, et que le système actuel donne le pouvoir à des individus dont l'égo est sur-dimensionné. C'est d'autant plus problématique que dans le système actuel ces personnes restent en place sur de longue durée. La commission « gouvernance » continuera sa réflexion pour approfondir et apporter des solutions à ces problèmes.
- Nous sommes convaincu qu'il faut « autre chose » que le processus d'élection et le système d'élus. La démocratie représentative connaît de notre point de vue des limites qu'il importe de dépasser. Si internet permet d'envisager des solutions qui paraissent séduisante, nous ne souhaitons pas imposer à tous les citoyens de devoir passer par ce média pour exercer leur souveraineté.
- Les questions de gouvernance peuvent se décliner en trois sous-problèmes qui correspondent à trois temporalités :
 - 1° *avant (la désignation)* : le processus par lequel des personnes accèdent à des responsabilités politiques ;
 - 2° *pendant (le mandat)* : les élus mandatés par le peuple ne peuvent rester sans aucun contrôle pendant cette période, ils sont là pour traduire en décisions les valeurs sur lesquelles ils ont été élu ;
 - 3° *après* : dans le système actuel, la multiplication des échéances électorales et les liens entre les différents niveaux d'élection font que les élus sont une large partie du temps peu ou prou en période électorale, ce qui biaise leur travail.
- Il faut approfondir la réflexion sur ces trois temps/ trois dimension de la question, si tant est que la logique de représentation demeure peu ou prou telle que nous l'avons connue jusqu'à présent.
- La question des rapports entre la France et Europe reste à débattre, nous souhaitons nous y atteler ou qu'une commission spécifique soit formée à cet effet.
- L'AG décide d'ajouter un point à l'ordre des discussions de la commission « gouvernance », il s'agit de la question du financement des campagnes électorales.

La commission gouvernance propose les points suivants qui sont validés par l'AG :

Point principal :

- NOUS VOULONS METTRE EN PLACE DES ASSEMBLEES POPULAIRES PERMANENTES, sur le modèle des nuits-debout organisées actuellement dans les grandes villes de France, celles-ci exerceront le pouvoir législatifs, les élus étant chargés du pouvoir

exécutif, sous le contrôle de ces assemblées

Autres points

- Nous voulons un plafonnement du revenu des politiciens (ex. : au revenu moyen des français)
 - Nous souhaitons adopter un système de mandat impératif, c'est-à-dire que le peuple doit avoir la possibilité de révoquer un élu (représentant du peuple) à tout moment. Il est essentiel de pouvoir « démettre » un élu, et d'empêcher qu'il se représente.
 - Le Vote blanc doit être revendiqué : en cas de majorité de votes blancs, il faut prévoir une ré-élections
 -
- TOUT VALIDÉ SANS OPPOSITION